

ATTESTATION – INSCRIPTION VIDE GRENIERS DU MARDI 3 AOUT 2021

**A retourner à : Office de tourisme - 1, place de la République - 19260 Treignac ou
par mail à accueil@terresdecorreze.com avant le 25 juillet 2021**

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le à Département : Ville :

Adresse :

CP : Ville :

Représentant la société, l'association, (raison sociale) :

N° SIREN / SIRET / INSEE :

De

Tel : E mail : (si votre mail ou
votre numéro de portable ne sont pas renseignés, vous ne recevrez pas de confirmation d'inscription).

N° immatriculation du véhicule :

Nature des objets présentés :

Déclare sur l'honneur :

- Etre soumis au régime de l'article L310-2 du code du Commerce
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du code pénal)

Je dégage de toute responsabilité les organisateurs en cas de perte, de vol, d'incident ou d'accident pendant la manifestation.

TARIF : 4€ le mètre linéaire

**Ci-joint le règlement de€ pour un emplacement d'une longueur demètres
linéaires – chèque à l'ordre de « SPL Terres de Corrèze ».**

**Souhaite le véhicule dans l'alignement de l'emplacement ou à l'arrière du stand (cocher la
bonne réponse)**

Souhaite le même emplacement et le même métrage que l'an passé Oui Non

Attestation devant être remise à l'organisateur, qui le joindra au registre pour remise au Maire de la commune d'organisation et à la Préfecture.

Fait à le Signature

INFORMATIONS PRATIQUES :

La manifestation aura lieu : place du Collège, rue de la Garde, place de la Halle, square P. Pouloux, avenue G de Gaulle, place des Pénitents

Les installations pourront se faire à partir de 7 heures.

Votre emplacement sera réservé à la réception de ce bulletin d'inscription et de votre paiement, puis vous serez placé le matin même par des « placeurs » (personnes en gilet fluo).

Vous recevrez un mail (si vous avez renseigné votre adresse ci-dessus) confirmant votre inscription quelques jours avant la manifestation.